



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

## MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

### DECISION D'ATTRIBUTION N°502-16

#### Marché n°2016-010



Parc amazonien  
de Guyane  
Parc national

### A - Identification de l'acheteur.

Parc amazonien de Guyane  
1 rue Lederson  
97354 Rémire Montjoly  
Tel. 0594 29 12 52 - Fax. 0594 29 26 58  
[www.parc-amazonien-guyane.fr](http://www.parc-amazonien-guyane.fr)

- Nom, prénom et qualité de l'acheteur : Gilles KLEITZ, Directeur

### B - Objet de la consultation.

Marché de travaux n° 2016-010  
Construction de la maison du PAG à Maripa-Soula

N° LOT	Désignation
4	Menuiserie Alu

### C - Déroulement de la consultation.

- Publicité : Consultation directe, suite déclaration d'infructuosité 479-16 du 12 septembre 2016
- Date limite de remise des plis : Lundi 31 octobre 2016 à 12h00
- Nature des plis enregistrés :
  - candidatures.
  - offres.
  - candidatures et offres.

## D – Offres.

### Lot n° 4 : Menuiserie Aluminium

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Nombre de plis reçus :

- dans les délais : .....2 (nombre).
- hors délais : .....0 (nombre)

## E - Classement des offres.

### E1 - Lot n° 4 : Menuiserie Aluminium

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Décision relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice :  
(Cocher la case correspondante.)

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

## F – Décision d'attribution

Au vu de l'analyse des offres par le Secrétariat général l'acheteur décide :

- d'attribuer** le marché public 2016-010 concernant **le lot n° 4 Menuiserie Aluminium** à l'attributaire proposé ;

■ Identité du candidat retenu :

**OUEST ALU**  
17 rue Chawari  
ZI Larivot  
97351 Matoury  
Siret : 792 993 644 00014 APE : 2512Z

■ Montant de l'offre unitaire qu'il est proposé de retenir :

- Taux de la TVA : 0 %
- Montant HT : **135 639, 26 €**
- Montant TTC : **135 639, 26 €**

■ Motifs du choix de l'offre retenue :

Offre économiquement la plus avantageuse.

## E - Signature du pouvoir adjudicateur

A Rémire-Montjoly, le 02 novembre 2016.

Le Directeur du Parc amazonien de Guyane,

Gilles KLEITZ







Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

## MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

### DECISION D'ATTRIBUTION N°501-16

Marché n°2016-007



Parc amazonien  
de Guyane  
Parc national

#### A - Identification de l'acheteur.

Parc amazonien de Guyane  
1 rue Lederson  
97354 Rémire Montjoly  
Tel. 0594 29 12 52 - Fax. 0594 29 26 58  
[www.parc-amazonien-guyane.fr](http://www.parc-amazonien-guyane.fr)

■ Nom, prénom et qualité de l'acheteur : Gilles KLEITZ, Directeur

#### B - Objet de la consultation.

Marché de travaux n° 2016-007  
Construction de la maison du PAG à Maripa-Soula

N° LOT	Désignation
4	Menuiserie Alu
5.1	Revêtement sols, murs, plafonds et cloisons
5.2	Peintures

#### C - Déroulement de la consultation.

■ Publicité : Avis BOAMP n°16-105326, publication sur le site de la Plateforme des achats de l'Etat et sur le site internet du PAG le 18 juillet 2016,

■ Date limite de remise des plis : Lundi 29 août 2016 à 12h00 (heure locale)

■ Nature des plis enregistrés :  
 candidatures.  
 offres.  
 candidatures et offres.

## D – Offres.

### Lot n° 5.1 : Revêtement sols, murs, plafonds et cloisons

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

- Nombre de plis reçus :
- dans les délais : ..... 1 (nombre).
  - hors délais : ..... 0 (nombre)

## E - Classement des offres.

### E1 - Lot n° 5.1 : Revêtement sols, murs, plafonds et cloisons

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

- Décision relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice :  
(Cocher la case correspondante.)

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

## F – Décision d'attribution

Au vu de l'analyse des offres par le Secrétariat général l'acheteur décide :

- d'attribuer** le marché public 2016-007 concernant **le lot n° 5.1 Revêtement sols, murs, plafonds et cloisons** à l'attributaire proposé ;

- Identité du candidat retenu :

**Société mixte de travaux générale (SMTG) – Sarl**  
Gérant : M. FUENTES GARCIA Lorenzo  
56, avenue Louis Pasteur  
97300 Cayenne  
Siret : 489055038 00017

- Montant de l'offre unitaire qu'il est proposé de retenir :

- Taux de la TVA : 0 %
- Montant HT : **164 975,55 €**
- Montant TTC : **164 975,55 €**

- Motifs du choix de l'offre retenue :

Offre économiquement la plus avantageuse.

## E - Signature du pouvoir adjudicateur

A Rémire-Montjoly, le 31 octobre 2016.

Le Directeur du Parc amazonien de Guyane,

  
Gilles KLEITZ

